

*Traitement des eaux résiduaires au Chili***Nos sociétés invitées à canaliser leurs efforts**

Les sociétés canadiennes sont invitées à prendre une part plus active sur le marché chilien, et ce dans un secteur qui fera l'objet, d'ici l'an 2002, d'investissements de l'ordre de 500 millions à 1 milliard de dollars US. Cette invitation est lancée par M^{me} Raquel Alfaro, directeur général d'Empresa Metropolitana de Obras Sanitarias (EMOS), qui fait expressément allusion au secteur du traitement des eaux usées de la capitale de son pays, Santiago.

Mme Alfaro fait certes observer qu'aucune entreprise canadienne n'est en lice pour la réalisation de l'étude technique détaillée sur le système de traitement des eaux résiduaires surchargé de Santiago, mais s'empresse d'ajouter que les perspectives commerciales sont « alléchantes » pour les sociétés canadiennes, au dire des agents commerciaux de l'ambassade du Canada.

L'EMOS est déterminée à diversifier ses sources d'approvisionnement en matériel et en technologie - quels que soient les résultats de l'étude, qui doit être rendue publique vers le milieu de 1993.

Par ailleurs, même si les taux élevés de typhoïde et d'hépatite (qui, selon l'EMOS, sont nettement supérieurs à la moyenne latino-américaine) font que le traitement des eaux résiduaires a la cote de priorité la plus élevée, ce dossier ne recevra que le quart de l'attention de l'EMOS, laquelle doit en outre mener à bien les missions suivantes : augmenter la capacité d'eau potable (notamment par la construction d'une nouvelle usine d'épuration — pour laquelle l'appel d'offres international ne sera pas lancé avant mars 1993); prolonger le réseau d'aqueduc de Santiago; mettre en place un système d'élimination des déchets industriels.

Les sociétés canadiennes intéressées sont invitées à communiquer avec M. Patricio Mardones Franke, Gerente de Proyectos y Construccion, ou Mme Amparo Nunez Sandoval, Gerente de

Planes de Desarrollo, EMOS, Avenidas Bulnes 129, Santiago de Chile. Tél. : 56-2-696-4201. Fax : 56-2-672-2481.

Les responsables conseillent aux sociétés canadiennes oeuvrant dans le secteur du traitement des eaux résiduaires de s'inscrire auprès de l'EMOS, de se procurer la liste des projets à venir et de communiquer avec le bureau d'experts-conseils retenu pour effectuer l'étude.

Ce bureau — des Canadiens ne sont pas en lice — doit être choisi avant la fin de 1992. Les résultats de l'étude ne seront pas traités comme confidentiels et seront communiqués aux intéressés.

Les sociétés spécialisées dans l'épuration des eaux, la construction d'aqueducs et l'élimination des déchets industriels sont également invitées à manifester leur intérêt et à se renseigner sur les projets particuliers.

Le secteur qui offre le potentiel le plus

élevé est celui de l'épuration des eaux, en raison notamment du projet de construction d'une nouvelle usine. Comme l'appel d'offres ne sera pas diffusé avant mars 1993, les sociétés canadiennes qui prendront la peine de prendre contact dès maintenant auront une longueur d'avance. Il est à noter que si l'EMOS est la plus grande société du genre au Chili, elle est l'une des treize entreprises publiques de travaux municipaux qui, toutes, relèvent du CORFO (ministère chilien du Développement industriel).

Pour les sociétés intéressées par des projets analogues dans d'autres régions du Chili, le principal responsable de la gestion des treize entreprises publiques, au sein du CORFO, est M. Herman Arvera, Sub-Gerente, Empresas Sanitarias, Morande 921, Santiago de Chile. Tél. : 56-2-638-0512. Fax : 56-2-671-1058.

Un nouveau consulat au Japon pour desservir le marché régional

Depuis le 9 novembre, le Canada compte un nouveau Consulat à Nagoya, au Japon, avec M. Robert Mason comme Consul canadien et Délégué commercial.

L'ouverture de ce Consulat s'inscrit dans la stratégie canadienne du renforcement de notre présence régionale dans ce pays. L'annonce en avait été faite en mai 1991 par le premier ministre Brian Mulroney, lors de sa visite au Japon pour inaugurer notre nouvelle Ambassade. Par ce geste, le Canada reconnaît le dynamisme et la vitalité des régions nippones. Avec une population de 2,5 millions d'habitants, Nagoya est la quatrième ville en importance au Japon après Tokyo, Yokohama et Osaka. Elle est située entre Tokyo et Osaka sur d'importants réseaux de transport dans la préfecture Aichi, coeur

industriel du Japon et qui fournit 2% de la production industrielle mondiale. Les sociétés basées à Aichi comme Toyota Motors, Brother Industries et NHK exportent dans le monde entier.

Le PIB d'Aichi représente à lui seul 10% de la production japonaise et dépasse celui de la Corée. Ce marché de plus de 10 millions d'habitants offre d'excellents débouchés pour les matériaux de construction, les aliments transformés et les produits de consommation. La région compte en outre quantité de petites entreprises, dont beaucoup d'importateurs et de détaillants. Les Canadiens peuvent également profiter de la prédominance de Nagoya dans le domaine de la fabrication pour établir des coentreprises en machinerie, en aérospatiale et en matériaux industriels.